

NOUS CONTACTER



> PAR
TÉLÉPHONE

03 44 06 90 00

OU SUR



www.ccmo.fr

❖ AMIENS :

224 rue Jules Barni
☎ 03 22 66 40 70

❖ BEAUVAIS :

- 17 place Jeanne Hachette
☎ 03 44 06 27 60

- 8 avenue du Beauvaisis
PAE du Haut-Villé
☎ 03 44 06 90 00

❖ COMPIÈGNE :

21 rue Saint Nicolas
☎ 03 44 36 49 40

❖ CREIL :

20 rue de la République
☎ 03 44 28 84 00



CCMO
MUTUELLE

CCMO Mutuelle : 6, avenue du Beauvaisis - PAE du Haut-Villé - CS 50993 - 60014 Beauvais Cedex
Mutuelle régie par le livre II du Code de la Mutualité n°780 508 073
et soumise au contrôle de l'ACPR, 4 Pl. de Budapest, 75009 Paris.

PRÉVOYANCE PROTECT'ALÉA

Assurance individuelle accident

VOTRE PROTECTION EN CAS D'ACCIDENT !



Document non contractuel - Ref: A18043-5 - Janvier 2026 - GRAPHIPROD

CCMO
MUTUELLE

Une protection solide en cas d'accident



PERSONNE N'EST À L'ABRI D'UN ACCIDENT

En cas d'hospitalisation ou de décès consécutifs à un accident, vous et vos proches devez faire face à des dépenses immédiates.

Avec **PROTECT'ALÉA**, optez pour une **protection complète et accessible** pour faire face à l'imprévu !

> Décès accidentel

Un capital est versé au(x) bénéficiaire(s) de votre choix.

> Invalidité accidentelle

En cas de perte totale et irréversible d'autonomie, c'est vous qui percevez le capital de 20 000 €.

> Hospitalisation suite à un accident

Des indemnités journalières vous sont versées et peuvent être majorées en cas d'admission en soins intensifs.

LES + DE PROTECT'ALÉA

- Une adhésion simple **sans formalité médicale, ni délai d'attente**
- **2 formules au choix**, adaptées à votre âge et à votre situation familiale
- Pour chaque formule, **2 niveaux de garanties adaptés à vos besoins**
- Des garanties valables **24h/24 dans le monde entier***
- Le **libre choix de vos bénéficiaires**
- La liberté d'**utiliser la somme versée comme vous le souhaitez**
- **-20%** pour toute souscription **en couple**.

* Se référer au règlement mutualiste prévoyance.

PROTECT'ALÉA Actifs

	PROTECT'ALÉA Actifs 50		PROTECT'ALÉA Actifs 75	
	Adulte	Option enfants ⁽¹⁾	Adulte	Option enfants ⁽¹⁾
GARANTIES				
Indemnités en cas d'hospitalisation (180 jours maximum)	50€ / jour	20€ / jour	75€ / jour	30€ / jour
Indemnités en cas d'hospitalisation en soins intensifs ⁽²⁾ (30 jours maximum)	75€ / jour	30€ / jour	112,5€ / jour	45€ / jour
Capital en cas de PTIA accidentel	20000 €	-	20000 €	-
Capital en cas de décès accidentel	20000 €	3000 €	20000 €	3000 €

Garantie assurée jusqu'à vos 70 ans.

(1) L'option enfant ne peut pas être souscrite seule, elle doit être associée à la garantie Protect' Aléa des parents. Enfant à charge jusqu'au 18^{ème} anniversaire.

PROTECT'ALÉA Seniors

	PROTECT'ALÉA Seniors 50	PROTECT'ALÉA Seniors 75
GARANTIES		
Indemnités en cas d'hospitalisation (90 jours maximum)	50€ / jour	75€ / jour
Indemnités en cas d'hospitalisation en soins intensifs ⁽²⁾ (30 jours maximum)	75€ / jour	112,5€ / jour
Capital en cas de décès accidentel	15000 €	15000 €

Garantie assurée jusqu'à vos 85 ans.

(2) Non cumulables avec les indemnités journalières versées en cas d'hospitalisation en unités de soins non intensifs.